

Aujourd'hui, mardi vingt et un septembre deux mille vingt et un à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s): Néant

Absent(s) représenté(s) : BOUCHARA Michel (pouvoir à LABORIE Francis) - GALOPPIN Véronique (pouvoir à PIOTTE Marcel).

Absent(s) : CAPEL Sylvie.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 33.

Présents : 16	Excusé(s) : 0	Absent(s) : 1	Procuration(s) : 2
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Nadine BENNET

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Intervention de M. Raphaël DAUBET, Président de CAUVALDOR ;
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juillet 2021 ;
 3. SYDED – approbation du RPQS 2020 de l'assainissement collectif ;
 4. FDEL – Dépose du réseau électrique basse tension au Mascour ;
 5. Révision du tarif des repas de la cantine scolaire au 1er octobre 2021 ;
 6. Convention d'autorisation de stationnement au camping du lac des vergnes de Comiac ;
 7. Modification du règlement intérieur de la cantine ;
 8. Développement :
 - 8.1. Aménagement du skate-park – Subvention de l'agence nationale du sport et modification du plan de financement ;
 - 8.2. Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Comiac : sollicitation des partenaires publics et plan de financement ;
 9. Ressources Humaines :
 - 9.1. Suppression et création d'un poste d'adjoint technique territorial pour modification de temps de travail hebdomadaire ;
 - 9.2. Création et suppression de postes pour avancement de grade ;
 10. Finances :
 - 10.1. Mise à jour des subventions 2021 ;
 - 10.2. Décision(s) modificative(s) ;
 11. Compte rendu du travail des commissions ;
 12. Questions diverses.

~~~~~

**2° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUILLET 2021 :**

Approuvé à l'unanimité.

**3° SYDED – APPROBATION DU RPQS 2020 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

Approuvé à l'unanimité.

**4° FDEL – DÉPOSE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION AU MASCOUR :**

Approuvée à l'unanimité.

**5° RÉVISION DU TARIF DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE AU 1ER OCTOBRE 2021 :**

Le maintien du tarif de 4,10 € par repas est approuvé à l'unanimité.

**6° CONVENTION D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT AU CAMPING DU LAC DES VERGNES DE COMIAC**

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Mme Marie-Laure BOY s'abstient) avec l'instauration d'une caution de 500 € et pour une période définie (du 29 septembre 2021 au 30 janvier 2022).

**7° MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE :**

Approuvée à l'unanimité.

**8° DÉVELOPPEMENT :**

**8.1° AMÉNAGEMENT DU SKATE-PARK – SUBVENTION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT ET MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT :**

Approuvées à l'unanimité.

**8.2-1° RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES DE COMIAC :  
SOLLICITATION DES PARTENAIRES PUBLICS ET PLAN DE FINANCEMENT**

Approuvés à l'unanimité.

**9° RESSOURCES HUMAINES :**

**9.1° SUPPRESSION ET CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE  
TERRITORIAL POUR MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL  
HEBDOMADAIRE**

Approuvées à l'unanimité.

**9.2° CRÉATION DE POSTES POUR AVANCEMENT DE GRADE :**

Approuvée à l'unanimité pour deux postes d'agents des écoles.

**10° FINANCES :**

**10.1° MISE A JOUR DES SUBVENTIONS 2021 :**

Approuvée à l'unanimité.

## 10.2° DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Approuvées à l'unanimité pour le budget principal et celui sur service de l'eau.

S'en suit l'examen des questions diverses.

## 1° INTERVENTION DE M. RAPHAËL DAUBET, PRÉSIDENT DE CAUVALDOR

Aucune délibération sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h56.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 23 septembre 2021

Le Maire

Francis LABORIE

